

## VERSPIEREN ANNONCE DEUX NOMINATIONS POUR RENFORCER SA DIRECTION DES SERVICES AUX ENTREPRISES (IARD)

Le courtier en assurances Verspieren se renforce et annonce la nomination d'Anthony Bonte au poste de Directeur Commercial au sein de la Direction des Services aux entreprises, un poste nouvellement créé pour accélérer le développement du courtier généraliste. En parallèle, et dans cette même direction, Bénédicte Jobert, anciennement chargée de clientèle, devient Responsable du Département Maritime et Transport.



Diplômé d'un Master en Risk management de la Kedge Business School, Anthony Bonte intègre Verspieren en 2004 en tant que chargé de clientèle risques d'entreprises. En 2009, il rejoint Verlingue où il occupera le même poste. Après deux années chez Allianz Eurocourtage, de 2012 à 2014, en tant que souscripteur risques industriels, il revient chez Verspieren pour occuper la fonction de chargé de clientèle Grandes entreprises et international.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il officie en tant que Directeur Commercial de la Direction des Services aux Entreprises avec pour objectif de renforcer l'accompagnement des clients du courtier et conquérir de nouvelles positions.

« Notre Direction des Services aux Entreprises poursuit son développement. En parallèle d'une transformation de nos outils métiers et des extranets clients, amorcée il y a 5 ans, nous avons décidé de regrouper nos forces commerciales autour d'Anthony Bonte. L'objectif final est de toujours mieux défendre notre portefeuille et de développer les affaires nouvelles dans nos Marchés PME, ETI et Grands comptes » précise François Leduc, Directeur Général Adjoint de Verspieren

Diplômée en 1992 de l'ESC Lille (Skema Business School), Bénédicte Jobert démarre sa carrière dans le secteur du transport international où elle évolue au sein de la direction relations clients chez TNT. En 1999, elle devient responsable export et marketing dans le secteur agro-alimentaire. Puis elle rejoint Verspieren en 2016 en tant que chargée de clientèle au Département Maritime et Transport.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle est promue Responsable du département Maritime et Transport où elle dirige une équipe d'experts (juristes spécialisés en droit maritime, droit du transport, commerce international, etc.), tant en production qu'en Indemnisation. Pascal Lemaire, son prédécesseur, devient Conseiller Technique auprès de François Leduc.



**A PROPOS DE VERSPIEREN**

Maison-mère du Groupe Verspieren, Verspieren bénéficie du meilleur des métiers du courtage en assurances, porté par sa famille de 25 entreprises. Grâce aux savoir-faire des 2130 collaborateurs du Groupe, Verspieren crée les synergies nécessaires qui garantissent à ses clients les solutions d'assurance les plus adaptées à leurs enjeux. Sa force collective allée à la puissance financière du Groupe permet à Verspieren d'apporter à ses clients le meilleur de l'assurance, au meilleur prix, en France et à l'international. En 2017, le Groupe Verspieren a réalisé un chiffre d'affaires de 355 millions d'euros.

////////////////////////////////////

**CONTACT PRESSE - WE AGENCY**

Raphaël Soudan – 01 44 37 22 09 – [raphael.soudan@we-agency.fr](mailto:raphael.soudan@we-agency.fr)

////////////////////////////////////